

Val Somme

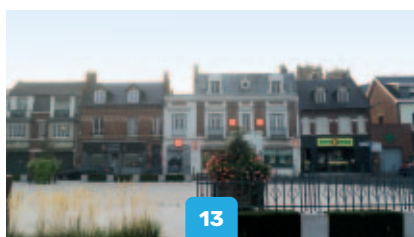
de
LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA COM DE COM

53

Octobre 2020



Richard Ferrand, Président de l'Assemblée nationale, à la rencontre des maires de la Com de Com



13

Des aides financières
aux entreprises



14

Communes du Val de Somme :
si tu vas à Heilly...



18

Biodiversité : zoom sur le
meilleur ami du jardinier

édito

NOTRE COLLECTIVITÉ DOIT ÊTRE UN LIEU DE DIALOGUE, DE CONCERTATION ET SURTOUT DE SOLIDARITÉ

Je remercie pour leur confiance les conseillers communautaires du Val de Somme qui m'ont réélu en juillet pour la 6^e fois consécutive au poste de Président. Notre nouvelle assemblée peut s'appuyer sur une situation financière particulièrement sereine. Après le vote du Budget primitif et du Budget supplémentaire, le compte administratif nous permet d'envisager des investissements futurs sans difficultés et de faire face aux conséquences de la Covid-19.

Nous avons la chance d'avoir au sein de notre collectivité un personnel compétent et de qualité. Leur travail, lors de la période de confinement, nous a permis de préparer l'ensemble des dossiers qui seront soumis cette année à la décision de notre Conseil Communautaire.

Le Débat d'Orientation Budgétaire 2020 nous servira à tous de feuille de route et je souhaite une transparence totale dans nos décisions. Il nous faudra préserver l'identité des communes et répartir équitablement les richesses sur l'ensemble du territoire communautaire. Libre de toute responsabilité communale, je m'engage à être à l'écoute de tous, à aller avec les vice-présidents à la rencontre des nouveaux maires et de leur conseil et à organiser au cours du mandat des réunions par secteur avec la population, afin d'être au plus près de nos concitoyens.

Dans l'immédiat, notre priorité sera de poursuivre notre mobilisation pour être aux côtés de nos commerçants, artisans et petites entreprises. Dans un contexte économique difficile, la Communauté de Communes doit préserver ses services de proximité et multiplier les actions de solidarité entre ses communes membres, dans le cadre d'une mutualisation renforcée et indispensable au développement équilibré de notre territoire.



**Alain
BABAUT**

Président de la Communauté
de Communes du Val de Somme

Au fil des pages

03 ACTUALITÉS

■ L'actu du Val de Somme

06 RENCONTRE

■ Richard Ferrand
à la rencontre des maires
de la Com de Com

08 URBANISME

■ PLUi et droits des sols



14 TERRITOIRE

■ Si tu vas à Heilly...

16 RÉSEAU

■ Fibre optique :
plus de la moitié
des communes éligibles



18 NATURE

■ La biodiversité du Val
de Somme : le Hérisson

10 ASSAINISSEMENT

■ Eau potable
et assainissement

12 TOURISME

■ Encore une belle saison
pour l'équipe de l'OT



20 COMMUNICATION

■ La commission
Communication au service
des autres compétences



22 ANIMATIONS

■ Fêtes & animations
près de chez vous

13 DÉV. ÉCONOMIQUE

■ Plan de soutien post-
covid : des aides concrètes

Directeurs de publication : Alain Babaut et Denis Demarcy | **Rédacteur en chef :** Frédéric Pelletier
Comité de rédaction : Denis Demarcy, Nathalie Blot, Claire Amiable-Lamotte, Thomas Hermant
pour Picardie Nature

Crédits photos : Denis Demarcy, CCVS, Ville de Corbie, Picardie Nature

Conception / Réalisation : Agence Resec

ISSN 1634/2771 - Dépôt légal 09/2020 | Communauté de Communes du Val de Somme
31 ter rue Gambetta - BP 70063 - 80800 CORBIE

L'actu du Val de Somme

Retour sur les événements et manifestations qui se sont déroulés ces dernières semaines dans le Val de Somme.

Les gendarmes au plus près des élus



Le capitaine Julien Rossignol, nouveau commandant de la Compagnie de Gendarmerie d'Amiens, est venu rencontrer les maires de la Com de Com pour faire le point sur les actions de la brigade de Corbie / Villers-Bretonneux.

Après une présentation des différents services de la Gendarmerie nationale aux nouveaux élus, le capitaine Rossignol a montré les grandes tendances de la délinquance sur le secteur avant de rappeler l'importance du lien entre les maires et ses services.

La réunion a ensuite porté sur les agressions envers les maires et sur leurs nouvelles prérogatives. "N'allez pas à la confrontation, mais n'acceptez pas la violence à votre égard. N'hésitez pas, pour une agression verbale, à venir déposer une main courante ou à porter plainte dans nos bureaux" ont répété les militaires.

Environnement : baisse du taux de la taxe "ordures ménagères"

Vous avez reçu ou vous allez prochainement recevoir votre avis de taxes foncières. Sur celle-ci, comme chaque année, une colonne concerne la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOMI). Les efforts que vous faites pour composter et pour trier vos emballages, votre verre et votre papier, permettent de faire baisser le tonnage d'ordures ménagères.

Pour récompenser ces efforts, les élus du Val de Somme ont voté la baisse du taux de TEOMI qui passe de 11,6 à 11 %.

Mais attention : il faut poursuivre ces bonnes pratiques et être exemplaire en matière de tri, car la taxe sur les activités polluantes, qui frappe chaque tonne de déchets, va plus que doubler d'ici 2025. Pensez aussi à ne sortir votre bac que lorsqu'il est plein, car la tarification incitative est basée sur chaque levée.

Retrouvez tout le détail de calcul de la TEOMI sur www.valdesomme.com

**RÉDUIRE, TRIER,
VALORISER NOS DÉCHETS
ON A TOUS A Y GAGNER !**



Corbie - La Neuville

L'église de La Neuville élue de la 3^e édition de la mission Bern pour la sauvegarde du patrimoine en péril

Petit trésor architectural de la Renaissance, l'église Notre-Dame de l'Assomption de La Neuville a subi au cours des siècles les affres du temps. Malgré les différentes restaurations réalisées au cours des siècles, l'église souffre : infiltrations d'eau, fissures... ne permettant aujourd'hui plus l'accès au public. Une souscription pour la restauration de l'église a été lancée avec la Fondation du patrimoine dont voici le lien direct pour la collecte :

www.fondation-patrimoine.org/les-projets/eglise-notre-dame-de-l-assomption-de-la-neuville-les-corbie-corbie.

Cette première phase de travaux concernera avant tout la sécurisation de l'édifice (maçonnerie, charpente, consolidation des arases de mur fissurées...) pour un coût d'environ 650 000 €.

Ce projet a été retenu par la Mission Bern : **<https://soutenir.fondation-patrimoine.org/projets/eglise-notre-dame-de-l-assomption-de-la-neuville-les-corbie-a-corbie-fr>**



Cachy

Le village a honoré Georges Guynemer



C'est devenu maintenant une tradition bien ancrée dans le calendrier communal. Chaque année, le 12 septembre, le Conseil municipal organise un hommage à l'aviateur Guynemer, surnommé l'As des As. Car c'est le 11 septembre 1917 que ce héros de la Grande Guerre, qui séjourna plusieurs mois sur l'aérodrome de Cachy, disparut. Samedi 12 septembre, les habitants, les élèves de l'école, les porte-drapeaux, le Souvenir Français, le Comité franco-belge Guynemer et les élus du territoire sont venus participer à une belle cérémonie près de la stèle inaugurée en 2014 et de l'anamorphose installée sur la Place de l'Escadrille des Cigognes par la Com de Com du Val de Somme en 2018.

Corbie

Des travaux sur le réseau d'eau expliqués aux riverains

Une réunion publique s'est tenue ce mercredi 2 septembre sous le préau de l'école Petruciani à Corbie, en présence d'une trentaine de personnes qui ont pu être informées, tout en conservant la distanciation physique. Organisée par la Com de Com, cette réunion a permis de présenter les travaux de renouvellement de canalisation et de branchements rue Baptiste Marcet et impasse du Commandant Thuillier.



Sur les traces des coupeurs de têtes

Les auteurs de la bande dessinée "Hagard, enquêteur de l'Histoire" consacrée au site archéologique de Ribemont-sur-Ancre, ont dédié leur ouvrage dimanche 20 septembre à l'occasion des Journées du Patrimoine. Ce premier tome de la série Hagard est financé par le Conseil départemental de la Somme et il est offert à tous les collégiens qui ont fait leur entrée en 6^e. Un ouvrage de vulgarisation qui sort des sentiers battus et qui met l'archéologie à la portée des jeunes tout en leur apportant des connaissances expertes.



Les écoliers gâtés avant les vacances



Début juillet, les CE1-CE2 du regroupement pédagogique ont chacun reçu un joli hôtel à insectes dans le cadre de leur participation au concours photo organisé par la Com de Com du Val de Somme.

Réseau de lecture publique : le programme complet est joint à votre Mag'

La programmation 2020-2021 du réseau de lecture publique du Val de Somme est sortie. N'hésitez pas à feuilleter et découvrir le programme concocté par l'équipe de lecture publique.



Le 5 septembre, les associations ont fait leur rentrée

À Corbie, le Salon des Loisirs s'est tenu dans le parc de la mairie, une trentaine d'associations étaient présentes. À Villers-Bretonneux, le Forum des associations a eu lieu de 10 h à 17 h au marché couvert. Malgré la situation sanitaire les associations ont répondu présentes avec leur dynamisme habituel.

L'armée de terre recrute

Des permanences avec un conseiller en recrutement de l'Armée de Terre sont programmées toute l'année en mairie de Corbie chaque premier mercredi du mois de 9 h 30 à 11 h 30.

Si vous êtes intéressé prenez rendez-vous au 03 22 33 83 62 ou 06 87 78 92 57. Retrouvez toutes les dates sur www.valdesomme.com



Richard Ferrand

à la rencontre des maires de la Communauté de Communes



Ce jeudi 10 septembre, les maires du Val de Somme ont reçu le Président de l'Assemblée nationale dans les locaux de la Communauté de Communes dans l'Enclos. Ils ont pu échanger avec lui pendant une heure et exprimer leurs préoccupations en ce début de mandat chargé de multiples interrogations.

Prenant note de ces doléances, Richard Ferrand s'est prononcé pour de nouvelles lois de décentralisation qui permettraient aux territoires plus de réactivité en fonction de leurs spécificités.

Des lois qui restaureraient le lien de confiance entre l'État et les collectivités.

L'aide aux commerces et petites entreprises

Rappelant l'aide octroyée aux commerces et aux petites entreprises locales suite à la perte d'activités après le confinement, Alain Babaut, Président de la Communauté de Communes, a interpellé le Président de l'Assemblée nationale pour savoir si cet accompagnement pouvait être poursuivi en 2021, puisque cette compétence de soutien économique relève pour l'essentiel de la Région.



*Richard Ferrand a visité l'entreprise
Infra-Build basée à Fouilloy*



Les maires du Val de Somme ont échangé avec Richard Ferrand

La remise en cause de l'autonomie financière des collectivités

Alain Babaut a montré la perte d'autonomie des communes qui ont perdu deux des taxes qui leur servaient de levier pour équilibrer leur budget.

Une interrogation partagée par tous les maires qui se demandent à quelle hauteur sera compensée la taxe d'habitation qui disparaît.

Il a aussi montré comment l'érosion depuis plusieurs années de la dotation globale de

fonctionnement versée par l'État à la Communauté de Communes remet en cause les capacités budgétaires des communes.

La préservation de la ruralité

"Le PLUI que nous venons de voter limite le développement des petites communes, comment alors préserver notre ruralité" s'est interrogé Alain Babaut en soulignant dans ce dossier la main mise de l'État sur les décisions de sa collectivité.

D'autres interrogations énoncées par les maires

Intervenant au niveau du tourisme, Stéphane Chevin, maire de Le Hamel, a montré l'importance de soutenir ce secteur pourvoyeur d'emploi et d'activité.

Frédéric Dehurtevent, maire de Lamotte-Warfusée, a abordé le problème des procédures administratives nécessaires pour installer en France une usine de transformation de produit agricole. "Ces usines de transformation sont installées en Belgique à quelques kilomètres de la frontière, pourquoi ce qui est possible là-bas ne l'est pas chez nous" a demandé Frédéric Dehurtevent, agriculteur.

Denis Demarcy, maire de Bonnay, a souhaité la mise en place d'un guichet unique pour mieux orienter les aides vers les ménages qui souhaitent procéder à l'isolation thermique de leurs logements. Un secteur créateur d'emplois non délocalisables.

PLUi et droits des sols

Le PLUi est un document cadre élaboré par les 32 communes du Val de Somme. Ce document d'urbanisme prend en compte les évolutions et les besoins du territoire pour les années à venir, en encourageant le développement du territoire de façon harmonieuse et équilibrée.*



> Le PLUi

Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Suite à la prise de compétence de la Com de Com du Val de Somme, en 2015, en matière de PLU, le Conseil Communautaire s'est engagé dans l'élaboration d'un PLUi.

Ce document est un outil destiné à structurer / planifier la politique d'aménagement à l'échelle intercommunale.

* La commune de Pont-Noyelle dispose déjà d'un PLUi avec l'ancienne intercommunalité du Bocage-Hallue.

Le PLUi du Val de Somme est en ligne sur le site :
www.valdesomme.com
dans la rubrique "Compétences" "Aménagement".



Historique du projet

2015 Lancement

2015-2019

Organisation de près de 200 réunions de travail avec les référents PLUi du Val de Somme

2018 Sorties de 2 publications

2019 Réunions publiques

Du 27 nov. 2019 au 2 janv. 2020

Enquête publique

5 février 2020

Rapport PLUi consultable à la Com de Com du Val de Somme et mis en ligne

5 mars 2020

PLUi adopté par le Conseil Communautaire

Les pièces du dossier ainsi que le registre d'enquête étaient consultables durant toute la durée de l'enquête aux jours et heures d'ouverture du siège de la Com de Com à Corbie, en mairie de Ribemont-sur-Ancre, en mairie de Sailly-Laurette, en mairie de Villers-Bretonneux et en mairie de Warloy-Baillon. Durant la durée de l'enquête, des permanences avec des membres de la commission d'enquête étaient à disposition du public.

➤ Instruction du droit des sols un service de proximité pour les 33 communes du Val de Somme

Les dossiers des 33 communes du Val de Somme sont désormais instruits sur place. Cette proximité avec les pétitionnaires permet de gagner du temps et de bénéficier de conseils avant le dépôt de votre dossier sur les formulaires d'urbanisme à remplir et les pièces à joindre. Il s'agit d'éviter les démarches incomplètes et les reports de délais inutiles.

Le PLUi et l'instruction des droits des sols : 2 éléments bien distincts

Le service d'instruction du droit des sols de la CC du Val de Somme instruit différents documents tels que les permis de construire, les permis d'aménager ou encore les certificats d'urbanisme... mais votre **MAIRIE RESTE VOTRE GUICHET UNIQUE**, c'est-à-dire le lieu où vous devez déposer vos actes d'urbanisme.

**Que je sois un particulier ou un professionnel,
je dois déposer un dossier auprès de ma mairie
pour les travaux ou transformations suivants :**

- Installer un abri de jardin
- Installer une véranda
- Construire une maison
- Installer une palissade
- Construire une piscine enterrée
- Agrandir ma maison
- Démolir une habitation, un bâtiment.

Le formulaire de déclaration préalable de travaux
à récupérer dans votre mairie

Exemple Je souhaite installer un abri de jardin



1 Je me rends à la mairie de ma commune pour retirer un formulaire d'urbanisme.



2 Je dépose mon dossier complet en mairie (document CERFA, plans, photos...) en mairie.

Le dépôt du dossier en mairie est OBLIGATOIRE, LA MAIRIE RESTE VOTRE GUICHET UNIQUE.



3 La mairie enregistre mon dossier et le transmet à la CC du Val de Somme pour instruction.



4 Le service d'instruction du droit des sols contrôle la conformité de ma demande avec le Plan Local d'Urbanisme intercommunal.



5 Le service d'instruction émet une proposition de décision qui sera transmise au maire de ma commune pour validation définitive ou non et procédera à la signature.



Au cours de l'élaboration de votre projet, le service d'instruction du droit des sols de la Com de Com du Val de Somme peut être contacté pour obtenir les informations nécessaires sur la faisabilité de votre projet, documents à remplir, etc.

Contact : Com de Com du Val de Somme - 03 22 96 05 96

Eau potable et assainissement

Garantir la sécurité des administrés et de l'environnement

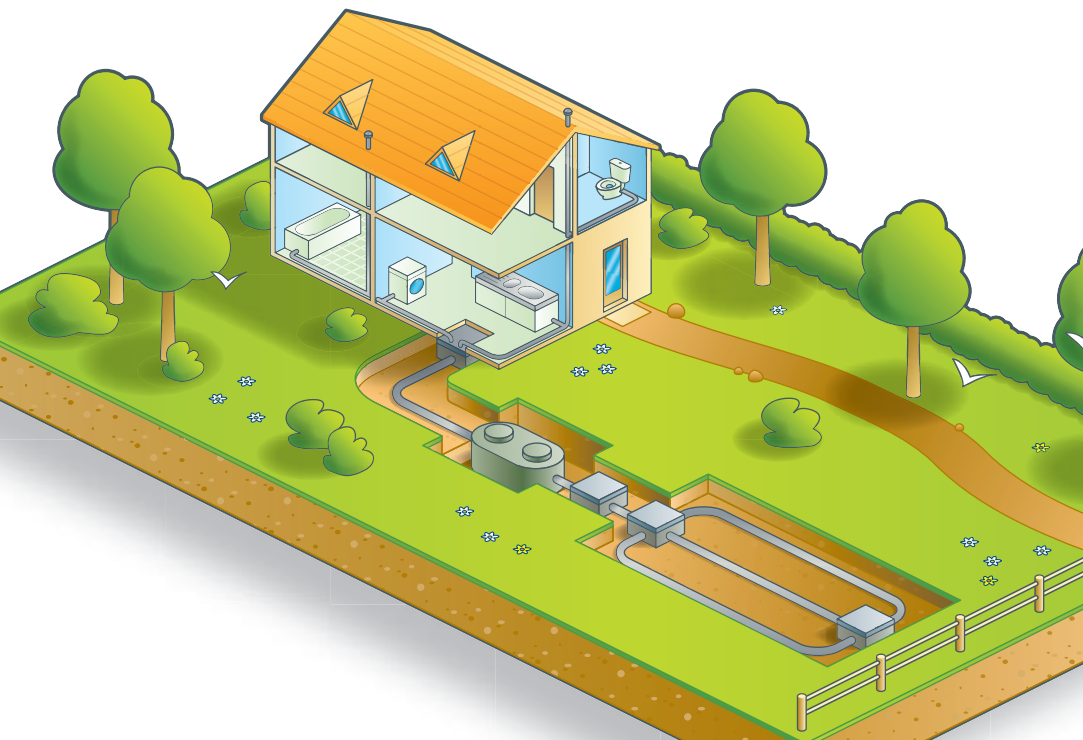
Depuis 2006, la Com de Com du Val de Somme assure la compétence assainissement, qu'il soit collectif ou non collectif et depuis le 1^{er} janvier 2020, elle assure également la compétence eau potable : ces 2 éléments constituent le petit cycle de l'eau ou cycle domestique de l'eau. Cette responsabilité qui incombe la Communauté de Communes couvre 2 grandes missions : l'alimentation en eau potable et l'assainissement des eaux usées devant garantir la sécurité des consommateurs et de l'environnement.



➤ L'eau potable, jusqu'au robinet

- 1 L'eau est prélevée dans le milieu naturel (nappes souterraines, plans d'eau, cours d'eau...). **C'est l'EAU BRUTE.**
- 2 L'eau est traitée pour permettre sa consommation sans risque pour la santé, **c'est la POTABILISATION.**
- 3 L'eau potable est stockée (château d'eau) et distribuée par un réseau de canalisations pour être utilisée par les consommateurs.
- 4
- 5 Après utilisation, l'eau est considérée comme usée. Ces eaux usées doivent être épurées, car elles contiennent de nombreuses substances et matières organiques qui peuvent être pathogènes : c'est pour cela qu'elles ne peuvent pas être rejetées directement dans le milieu naturel.
- 6 Les eaux usées sont alors traitées par les stations d'épuration (assainissement collectif) ou directement sur place par la mise en place de dispositifs dédiés (assainissement non collectif). Que l'assainissement soit collectif ou individuel, il a le même objectif : rejeter en milieu naturel une eau suffisamment dépolluée pour qu'elle n'ait pas d'impact sur la santé des consommateurs et l'environnement.





La COVID-19 et le traitement des boues

Les boues des stations d'épuration produites lors de l'épidémie de Covid-19 peuvent-elles contenir et disséminer le virus lors des épandages agricoles ?

En effet, la période d'épandage correspondait à la période épidémique. Saisie en urgence, l'Anses (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail), considère que le risque de contamination est faible à négligeable sur les boues ayant subi un traitement.

Mais étant donné les connaissances actuelles sur ce virus et son niveau de contamination, l'Anses a estimé que les boues d'épuration produites pendant l'épidémie de Covid-19 ne devaient pas être épandues sans hygiénisation préalable.

Contact :
Com de Com du Val de Somme - 03 22 96 05 96

➤ On distingue deux catégories d'assainissement

Assainissement collectif : 14 communes concernées *

Les communes en assainissement collectif voient leurs eaux usées partir en station d'épuration pour être traitées.

Ce procédé requiert plusieurs étapes :

■ 1 - Le traitement primaire qui permet d'éliminer les matières en suspension et les graisses.

■ 2 - Le traitement secondaire qui permet d'éliminer les substances dissoutes dans l'eau (nitrates, ammoniac...). Pour cette étape, les procédés d'épuration naturelle sont optimisés. Il peut parfois, en complément, être utilisés des techniques physico-chimiques pour éliminer des polluants.

Les eaux sont alors épurées et peuvent être rejetées en milieu naturel.

■ 3 - Un traitement tertiaire peut-être appliqué pour éliminer les substances azotées ou phosphorées résiduelles.

d'épuration mais traitées sur place. Différents contrôles sont exercés par la Communauté de Communes avec la SAUR : le contrôle périodique de bon fonctionnement, le contrôle de conception, le contrôle de conformité en cas de vente de propriété, le contrôle de bonne exécution. La Com de Com du Val de Somme apporte un soutien financier aux usagers en cas de travaux de mise aux normes des installations

Les traitements des eaux usées en station d'épuration génèrent des boues composées de résidus de matières organiques. Ces boues sont alors collectées, épaissies et déshydratées. Elles sont ensuite stabilisées pour bloquer la fermentation, limiter les odeurs et, selon les stations, traitées par chauffage, chaulage à la chaux vive, digestion ou compostage pour réduire la présence de micro-organismes. On parle d'hygiénisation des boues.

Ensuite, selon leur composition, elles pourront être réutilisées :

- en épandage directement dans les champs pour la fertilisation des sols,
- pour élaborer du compost en mélangeant les boues avec de la paille et des déchets verts.

Assainissement non collectif : 19 communes concernées **

Les dispositifs d'ANC reposent sur le même principe. Cette fois-ci les eaux usées ne sont pas envoyées en station

* Assainissement collectif : Heilly, Ribemont-sur-Ancre, Méricourt-l'Abbé, Treux, Saily-le-Sec, Corbie, Pont-Noyelle, Daours, Bussy-lès-Daours, Vecquemont, Aubigny, Fouilloy, Villers-Bretonneux, Marcelcave.

** Assainissement non collectif : Warloy-Baillon, Hénencourt, Bresle, Baizieux, Franvillers, Lahoussoye, Bonnay, Vaux-sur-Somme, Vaire-sous-Corbie, Hamelet, Le Hamel, Saily-Laurette, Cerisy, Chipilly, Morcourt, Lamotte-Warfusée, Cachy, Gentelles, Lamotte-Brebière.

Encore une belle saison pour l'équipe de l'OT



Toujours très appréciées, les visites des étangs de la Barette

Malgré le contexte actuel, l'équipe de l'office de tourisme du Val de Somme a assuré sa saison dans son intégralité et les visiteurs étaient au rendez-vous. Retour en images sur les temps forts de cette saison.



Elles ont été initiées l'année précédente et leur succès ne fait que croître, les sorties nature en canoë-kayak sur les rivières du Val de Somme



La découverte de l'artisanat local a remporté un franc succès avec la programmation de nouvelles visites : l'école de Chiens de Berger Bêl Ami et du Domaine Vert à Vaire-sous-Corbie

Petite nouveauté cette année grâce au travail minutieux et complet de l'équipe, la mise en place de visite-découverte du patrimoine Art-Déco en Val de Somme, ici à l'église de Lamotte-Warfusée



Succès incontestable depuis leurs créations l'été dernier, les fantômes du vendredi ont continué à être ovationnés tout l'été



Plan de soutien post-covid

des aides concrètes

En complément des dispositifs nationaux et régionaux, la Communauté de Communes du Val de Somme propose plusieurs aides aux commerçants et artisans dont l'activité a été mise en péril par le confinement.

Dès le mois de mai, la Communauté de Communes du Val de Somme a pris le parti d'agir rapidement pour aider en urgence les entreprises qui ont dû cesser leur activité durant le confinement :

- Aide sur les loyers : prise en charge des loyers pour les mois d'avril et mai (plafonné à 1 000 € par mois).

- Aide à l'achat de matériel de protection (plafond fixé à 1 000 €).

À ce jour, 39 dossiers ont été validés par la commission ad hoc et ont reçu les aides décrites ci-dessus.

70 000 € versés

Aide au remboursement de prêts

Vous avez dû souscrire un emprunt pour permettre à votre entreprise de passer le cap du confinement ?

La Communauté de Communes vous accompagne et peut prendre en charge jusqu'à 30 % de la somme empruntée, dans la limite de 5 000 €.

Les dossiers sont à demander auprès du service développement économique de la Communauté de Communes : comdecom@valdesomme.com ou 03 22 96 05 96.

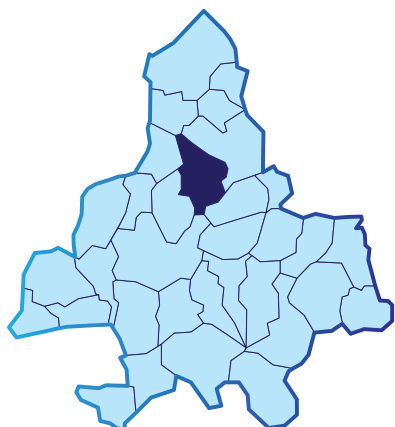


La Communauté de Communes a d'ores et déjà versé plus de 70 000 € pour ces deux aides de soutien immédiat.

Désormais, le Val de Somme se tourne vers une politique de relance. D'ici la fin de l'année, elle va accompagner les entreprises qui ont dû souscrire une solution de financement pour passer le cap du confinement et de l'arrêt de l'activité (voir encadré).

Les prochains mois sont annoncés comme éprouvants et il faudra soutenir le tissu économique du territoire. La Communauté de Communes du Val de Somme se veut être au plus proche de ses entreprises et prendra les mesures nécessaires pour les accompagner.





Si tu vas à Heilly

La commune

Nombre d'habitants : 407

Superficie : 937 hectares

Nom du maire : Hubert FLEURY

Mairie : place Charles de Gaulle
80800 Heilly

Tél. / Fax : 03 22 40 67 41

Mail : mairie-heilly@orange.fr

Site : www.heilly.fr

Ouverture du secrétariat :

le mardi et jeudi de 16 h à 18 h

Permanence des élus : le mardi
de 17 h à 18 h

L'école fait partie du SISCO
Méricourt-l'Abbé / Ribemont-
sur-Ancre / Heilly / Bresle

Les associations de la commune et leurs président(e)s :

■ Comité d'entraide aux aînés :
Bernadette GALLET

■ Comité des Fêtes :
Sabine LEFORT

■ Tennis Club :
Thomas DEROGUERRE

■ Chasse en plaine :
Vincent LENGLET

■ Chasse du marais :
Simon DIJON

■ Association de sauvegarde
des sites historiques d'Heilly :
Hubert FLEURY

■ Les Meneurs indépendants
(attelage) : Philippe LENGLET



Les vestiges du château

Le château d'Heilly était autrefois
un des plus beaux de la Picardie.

Les premières pierres du château
auraient été posées en 558. Le
château fort fut incendié en 1553 et en
1636 par les Espagnols. Vers le milieu
du XVIII^e siècle, le marquis Louis-
Charles de Gouffier le fit restaurer
complètement par l'architecte Pierre
Contant d'Ivry. La partie ouest fut
conservée avec ses tours, ses
créneaux, ses fossés. La façade fut
entièrement reconstruite dans le style
néoclassique. Pour dégager le châ-
teau, on déplaça une partie du village
vers l'ouest et on reconstruit l'église à
son endroit actuel. Relativement
épargnés pendant la Révolution, le
château et son domaine furent
démembrés à partir de 1846.



L'église Saint-Pierre

L'église actuelle date de 1780, elle a
fait l'objet de travaux d'embellissement
au XIX^e siècle et de réparations après
la Grande Guerre et au début du
XXI^e siècle.



Le parc du Grand Canal

Sur le devant du château, on avait aménagé un plan d'eau, appelé le Grand Canal, qui allait d'Heilly à Ribemont ; son extrémité ouest a été aménagée aujourd'hui en espace vert de loisirs, le Parc du Grand Canal.



La colline de Saint-Vincent

Lors d'une de ses visites à Heilly, Vincent Depaul partit voir les moines de Saint-Laurent des Bois dans leur prieuré qui était situé au-delà de l'actuelle route départementale 929. Sur son chemin, il sépara avec sa croix deux chevaliers qui se battaient en duel et parvint à les réconcilier. On érigea sur cette colline une croix en 1617, puis une grotte en 1897 en souvenir de Saint-Vincent-de-Paul.



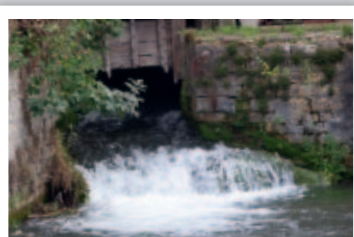
Notre-Dame du Bois d'Heilly

Située près du cimetière de Franvillers, cette chapelle a été construite en 1864 pour accueillir une vierge posée dans un arbre situé à l'époque en bordure du bois d'Heilly.



Les étangs fédéraux

Un ensemble d'étangs, paradis de la pêche, où il fait bon se promener dans un espace naturel préservé.



L'Ancre

L'Ancre, omniprésente dans le bas du village, traverse le territoire de la commune.

Heilly est le siège de l'Association syndicale de la rivière L'Ancre.

Services

- La gare SNCF sur la ligne Paris-Lille
- L'Agence postale ouvert les lundis, mardis et jeudis de 15 h à 18 h et les vendredis de 9 h à 12 h
- Restaurant et location de chambres "L'Auberge Fleurie"
- Gîte "Le Bely's"
- Chambres d'hôtes (Gîtes de France) "Le Jardin de Hautefeuille"
- WARGNY JM - ent. de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment
- JF RUON - menuisier
- Ent. POLILAC - fabrication de meubles
- "Les éclats d'Emma" - mosaïste
- Aimé BLANCHARD - ferronnier
- Thomas BOQUET - plaquiste
- Fanny DRANCOURT - coiffeuse à domicile
- Alexis TELLIER - coiffeur à domicile
- Aimé BLANCHARD - cressonnier
- SCEA du Bois d'Heilly exploitation agricole
- GAEC de l'Ancre - exploitation agricole
- Julien TELLIER - exploitant agricole



Activités



Monument



Agence postale



Chambre d'hôtes



Pêche étang/rivière



Gare SNCF



École



Restaurant

Fibre optique :

1 habitant sur 3 a demandé son raccordement à la fibre

La fibre optique dessert à présent la quasi-totalité des habitations sur le Val de Somme et plus de la moitié des communes sont éligibles à 100 %.

Un habitant sur 3 du Val de Somme a déjà demandé le raccordement de son logement à la fibre pour profiter d'un débit ultra-rapide et pouvoir télétravailler, utiliser la domotique, jouer en réseau, etc.

Avec la crise sanitaire que nous avons dernièrement vécue, les Français ont largement eu recours aux services internet notamment pour le télétravail et "l'école à la maison", mais bien souvent le débit n'était pas suffisant pour assurer une bonne connexion à tous les appareils du domicile, sauf pour les abonnés à la fibre. En effet, la fibre vous garantit un débit ultra-rapide et offre la possibilité aux personnes d'un même foyer de faire des usages simultanés sans contrainte.

Pour ceux qui n'ont pas encore fait la démarche ou qui se posent encore des questions sur leur éligibilité, les modalités de raccordement, les opérateurs : le site <https://fibre-particuliers.fr> vous apportera des réponses.

Vous pouvez également contacter l'opérateur d'infrastructure COVAGE via le mail : gp-somme@covage.com



Photo des travaux lors de la création du réseau fibre à Corbie

somme
numérique

Pas de frais de raccordement

Le Val de Somme est l'un des seuls territoires où vous n'aurez pas à payer les frais de raccordement. Le raccordement, c'est-à-dire l'installation de la prise optique murale et du boîtier est pris en charge par la Communauté de Communes et Somme Numérique. À titre indicatif, un raccordement coûte en moyenne 300 €.

Mais attention, vous devez veiller à ce que vos installations soient en mesure de recevoir la fibre. Assurez-vous que le fourreau où passe le réseau téléphonique est existant et accessible. Si votre fourreau est inexistant, bouché ou endommagé, c'est à vous d'effectuer les réparations nécessaires.

À l'heure actuelle, certains habitats collectifs et habitations individuelles ne peuvent toujours pas être raccordées à la fibre optique.

■ Pour les habitats collectifs, les propriétaires ou syndics d'immeubles doivent signer une convention pour permettre l'installation des équipements dans les parties communes.

■ Pour les habitations individuelles, certains raccordements ne sont pas encore effectifs et les causes peuvent être nombreuses (fourreau bouché, endommagé, inexistant, division de propriété...).

Pour cela, n'hésitez pas à contacter COVAGE :
www.covage.com



Arrivée d'un nouvel opérateur

Depuis début juillet, le Val de Somme dispose de l'offre d'opérateurs la plus complète avec 11 opérateurs sur le réseau de Somme Numérique.

En effet, FREE a rejoint BOUYGUES, COMCABLE, CORIOLIS, KNET, KIWI, NORDNET, ORANGE, OZONE, SFR et VIDEOFUTUR pour proposer ses offres fibre.

Pour savoir si vous êtes éligible avec l'un de ces opérateurs, un seul réflexe : testez votre adresse sur leur site web respectif.

ATTENTION : aucun opérateur n'a l'exclusivité sur le Val de Somme, vous êtes entièrement libre de choisir l'opérateur que vous souhaitez.

Toute personne qui serait habilitée à démarcher sur le territoire doit impérativement se présenter en mairie. Une carte ou une lettre d'accréditation doit vous être présentée lors de tout démarchage.





La biodiversité du Val de Somme

Le Hérisson hôte de nos jardins

Dans le cadre de son partenariat avec Picardie Nature, la Com de Com souhaite vous faire découvrir toute la richesse de sa biodiversité. Le Mag' et Picardie Nature vous proposent d'en apprendre un peu plus sur un hôte régulier de nos jardins, souvent héros des livres pour enfants ; ce petit animal attachant, c'est le Hérisson d'Europe.

Réalisé en
partenariat avec :



Le Hérisson d'Europe est un mammifère, c'est un animal nocturne qui chasse à partir du crépuscule et passe ses journées caché à dormir. Il vit principalement dans les lieux lui offrant le gîte et le couvert, des zones parsemées de broussailles, de cachettes et abritant une bonne quantité d'invertébrés. Il aime se régaler notamment de vers, d'insectes, de limaces, d'escargots ou encore de fruits, ce qui fait de lui l'ami inconditionnel du jardinier.

Le Hérisson est une espèce qui hiberne. À l'automne, quand la nourriture se fait plus rare et que les températures chutent sous les 10 °C, il trouve une cachette pour y construire son nid, garni de feuilles dans lequel il va se rouler et s'endormir pour passer l'hiver. Il ne se réveillera qu'au printemps, lorsque les températures

atteindront à nouveau plus de 10 °C et que débutera alors la période du rut qui s'étalera jusqu'en août.

De mai à septembre, après 5 à 6 semaines de gestation, les femelles peuvent mettre bas 1 à 2 portées de 3 à 7 petits. Les petits ne commenceront à sortir du nid qu'au bout de 3 semaines et le sevrage survient vers leur 40^e jour. Ils restent avec leur mère jusqu'à 2 mois environ.

Un animal en raréfaction

Bien que protégé par la loi, le Hérisson est une espèce fragile qui se raréfie au même titre que les Moineaux et les Hirondelles. La diminution de ses effectifs au cours des dernières décennies est bel est bien réelle et les menaces qui pèsent sur lui sont quotidiennes :

■ Danger, voitures !

Contrairement à ce que nous pouvons penser, le Hérisson se déplace sur d'importantes distances. Il peut en effet parcourir plusieurs kilomètres pour trouver un ou une partenaire, trouver de la nourriture ou lors de la dispersion des jeunes.

En Picardie, c'est l'animal qui fait l'objet du plus grand nombre de signalements de mortalité routière, de loin devant le Lapin.

■ Alerte aux produits toxiques !

L'utilisation de produits phytosanitaires dans son environnement et notamment dans les jardins. Un des exemples les plus connus : l'utilisation des granulés à limaces très dangereux.

La commission Communication Transversalité / Mutualisation Ressources humaines / Stratégie, une commission au service des autres compétences

LE MOT DU VICE-PRÉSIDENT

“ La transversalité comme règle d’or ”

Au cours du dernier mandat, la Communauté de Communes a développé un véritable service communication qui s’est mis à disposition de tous les projets pour les expliquer aux habitants du territoire. Pour affirmer l’identité du Val de Somme et renforcer son image, nous avons élaboré un nouveau logo, une nouvelle charte graphique, une nouvelle signalétique. Un nouveau site internet a été mis en place et nous avons publié 23 numéros du nouveau magazine du Val de Somme. Un agenda du centenaire, deux publications sur l’élaboration du PLUi ont aussi été édités. Ce nouveau service communication a épaulé les différents services comme le réseau de lecture publique, l’office de tourisme inter-communal, l’environnement ou le service d’eau potable pour réaliser différents supports de communication. Nos missions sont très larges et le rôle de cette commission est avant tout transversal pour donner de la cohérence à toute l’action de la Com de Com.



**Denis
Demarcy**

1^{er} vice-président
de la Com de Com
du Val de Somme

Les différentes missions de cette commission

La communication

Le nouveau Mag du Val de Somme, entièrement relooké, s’est doté d’une nouvelle ligne éditoriale en ne restant pas uniquement centré sur ses compétences mais en s’ouvrant sur l’histoire, sur la vie du territoire et sur les projets et animations qui se déroulent dans les communes. Grâce au numérique, une version “augmentée” du magazine, va voir le jour. Le site internet va offrir de nouveaux services. Les réseaux sociaux font aussi partie aujourd’hui des outils mis en place.

Évolutions statutaires, politique de ressources humaines

Avec l’arrivée de nouvelles compétences obligatoires et des règlements en perpétuelle évolution, cette commission a aussi un rôle de veille. Il faut sans cesse anticiper ces changements et aussi recruter un personnel compétent sur chaque poste.

Les membres de la commission

Denis DEMARCY, vice-président

Membres de la commission :
Didier BARDET, Sylvie BRANDI-COURT, Annick BRAUD, Jean-Baptiste CAUCHY, Stéphane CHEVIN, François DEBEUGNY, Didier DINOUARD, Brigitte DURAND, Claudie DUTHOIT, Hubert FLEURY, Salma LEROY, Isabelle MARECHAL, Délia SANJUAN, Martine RICARD, Stéphane SMERDA

La mutualisation

Quelles sont les économies d'échelle à faire sur le territoire ? Quels groupements de commande sont possibles et intéressants financièrement ? Plusieurs propositions ont été faites aux communes lors du dernier mandat. Des formations mutualisées ont aussi été proposées aux agents communaux dans les locaux de la Com de Com. Nous tenons aussi à poursuivre l'organisation régulière de demi-journées de rencontres et d'information avec les secrétaires de mairie du territoire, qui sont des liens indispensables entre la Com de Com et les communes membres. La mutualisation s'exprime aussi à travers la solidarité, l'entraide, le partage de compétences. C'est pourquoi, des réunions de formation sur les procédures à respecter en matière de droit des sols seront aussi proposées aux élus.



L'aménagement numérique du territoire

Membre du syndicat mixte Somme Numérique, la Com de Com du Val de Somme a été l'une des premières communautés de communes du département à être entièrement fibrée. La presque totalité des habitations du territoire est éligible au FTTH, "La fibre à la maison". Grâce à une participation financière du Val de Somme à hauteur de 2 millions d'euros, nos habitants ont la gratuité du raccordement. La commission doit maintenant suivre les derniers dossiers de raccordement avec des cas particuliers comme les immeubles collectifs et servir d'interlocuteur entre les habitants raccordés et Somme Numérique en cas de problème.

Organisation des manifestations et de l'événementiel

Inauguration des travaux des stations d'épuration de Marcelcave et Villers-Bretonneux, de la nouvelle déchetterie, du Village d'entreprises, du réseau de chaleur, exposition sur l'habitat... la commission a été présente à chaque grand événement. Cela sera encore le cas lors de ce mandat. Des réunions de secteurs avec les élus des communes et des habitants intéressés seront aussi organisées pendant ce prochain mandat.



La transversalité

De nombreuses problématiques, comme le respect de la biodiversité, concernent toutes les commissions. La biodiversité, par exemple, doit être prise en compte par les commissions : environnement, eau avec la Gemapi (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations), tourisme, aménagement de l'espace avec le PLUi, assainissement, mais aussi la culture, sans oublier la voirie, le développement économique, les équipements scolaires et sportifs avec leurs plateaux extérieurs et bien sûr les finances. Sans finances, pas de projet.

La commission communication a donc un rôle d'animation pour rappeler la nature transversale de certains objectifs, comme elle l'avait fait lors de l'élaboration du PLUi sur le volet habitat. Avec les commissions culture, tourisme, aménagement de l'espace, elle avait mis en place une exposition itinérante et des animations montrant l'importance de la mise en valeur du patrimoine bâti traditionnel ancien.

La stratégie

Forte de toutes ses missions et de son caractère transversal, cette commission doit donner quand il le faut son éclairage en matière de stratégie globale pour définir les politiques publiques à mener dans l'avenir au profit des habitants du territoire et cerner les opportunités et les grands choix à venir.

Fêtes & animations près de chez vous

Envie de sortir, découvrir, échanger ? Retrouvez tous les événements dans les communes de notre territoire de fin octobre à janvier 2021.

Mardi 13 octobre

■ Théâtre Les Docks

Concert Zic Zazou "La Preuve par 9"

À Corbie, à 20 h 30.

Org. par le Service Culturel de la Ville de Corbie - 03 22 96 43 30.

Vendredi 23 octobre

■ Spectacle "La boîte"

par la Cie Arcane

Jeune public (2/6 ans).

Salle des fêtes de Cerisy, 10 h 45 et 11 h 30. Org. par le réseau de lecture publique du Val de Somme - 03 22 96 35 86.

Vendredi 30 octobre

■ Médiathèque intercommunale

La Caroline - Lecture

Lecture extraite du spectacle "Les Farlopes" par la Cie Les Gosses. Dès 15 ans. À Corbie, de 18 h à 19 h 30.

Org. par le réseau de lecture publique du Val de Somme - 03 22 96 35 86.

Samedi 31 octobre

■ Médiathèque intercommunale

La Caroline - Spectacle "Le Son du bidon" par la Cie L'Embardée

Jeune public (2/5 ans).



À Corbie, de 10 h 45 à 11 h 15.

Org. par le réseau de lecture publique du Val de Somme - 03 22 96 35 86.

Mercredi 18 novembre

■ Théâtre Les Docks

Concert Les Fouteurs de joie

À Corbie, à 20 h 30.

Org. par le Service Culturel de la Ville de Corbie - 03 22 96 43 30.



Samedi 21 novembre

■ Ciné soupe

À partir de 8 ans.

Salle des fêtes de Marcelcave, de 18 h à 21 h. Org. par le réseau de lecture publique du Val de Somme - 03 22 96 35 86.

Mardi 15 décembre

■ La Buanderie - Théâtre "Ya Basta !"

À Corbie, à 20 h.

Org. par la Cie Les Petites Madames
09 80 62 94 66.

Samedi 19 décembre

■ Médiathèque intercommunale

La Caroline - Spectacle "Piccoli Tempì" par la Cie du Porte-Voix

Jeune public (3 mois à 3 ans).

À Corbie, à 10 h 45.

Org. par le réseau de lecture publique du Val de Somme - 03 22 96 35 86.

Mardi 22 décembre

■ Spectacle "Tu seras un homme, mon fils" par la Cie Conte là-d'ssus

Salle des fêtes de Warloy-Baillon, de 15 h à 16 h. À partir de 9 ans.

Org. par le réseau de lecture publique du Val de Somme - 03 22 96 35 86.

Lundi 11 janvier

■ La Buanderie - Théâtre "Mon bel Oranger" par la Cie Tête aux Pieds

À Corbie, à 19 h.

Org. par la Cie Les Petites Madames
09 80 62 94 66.

Samedi 16 janvier

■ Médiathèque intercommunale

La Caroline - "Dictée coquine"

Dans le cadre de la Nuit de la lecture.

Public adultes. À Corbie, à 19 h.

Org. par le réseau de lecture publique du Val de Somme - 03 22 96 35 86.

Dimanche 17 janvier

■ Bourse toutes collections

Salle polyvalente de Vaux-sur-Somme, de 8 h à 17 h.

Rens. et résa : 03 22 96 04 27.

Mercredi 20 janvier

■ Théâtre Les Docks

Théâtre jeune public "Voler dans les plumes" par la Cie Des Plumés

À Corbie, à 19 h.

Org. par le Service Culturel de la Ville de Corbie - 03 22 96 43 30.



Les lotos

Salle polyvalente, Le Hamel

Samedi 31 octobre

Ouverture : 16 h 30. 1^{er} tirage : 19 h 15.

Org. par Uni pour tous.

Résa : 06 11 53 15 93.

Samedi 7 novembre

Ouverture : 17 h. 1^{er} tirage : 19 h 15.

Org. par Soleil pour enfant.

Résa : 06 82 53 54 10.

Vendredi 27 novembre

Ouverture : 17 h 30. 1^{er} tirage : 20 h.

Org. par "Allez les bleus et blancs".

Résa : 06 41 79 78 28

ou 06 47 06 09 89.

Samedi 5 décembre

Ouverture : 16 h 30. 1^{er} tirage : 19 h 15.

Org. par ESCLAMBB.

Résa : 06 26 39 35 91.

Vendredi 11 décembre

Ouverture : 17 h 30. 1^{er} tirage : 20 h.

Org. par Olympique Le Hamel.

Résa : 06 41 79 78 28

ou 06 47 06 09 89.

Vendredi 18 décembre

Ouverture : 17 h 30. 1^{er} tirage : 20 h.

Org. par "Allez les bleus et blancs".

Résa : 06 41 79 78 28

ou 06 47 06 09 89

Samedi 19 décembre

Ouverture : 16 h 30. 1^{er} tirage : 19 h 15.

Org. par Uni pour tous.

Résa : 06 11 53 15 93.

Samedi 26 décembre

Ouverture : 16 h 30. 1^{er} tirage : 19 h 15.

Org. par ESCLAMBB.

Résa : 06 26 39 35 91.



Saison Culturelle 2020/2021

Théâtre Les Docks

10
Novembre
2020

NACH



Report spectacle
Spectacle

18
Novembre
2020

Les Fouteurs
de Joie



+ Rita & Messieurs Martin (1^{ère} partie)

3
Décembre
2020

Compagnie Une
Autre Carmen



Report spectacle
Spectacle

9
Décembre
2020

«LoDka»



Report spectacle
Spectacle

20
Janvier
2021

Compagnie
des Plumés



« Voler dans les plumes »
Spectacle familial (à partir de 3 ans)

27 et 28
Janvier
2021

Cirq'O Vent



Report spectacle
Spectacle

3
Février
2021

Yolande Moreau
Christian Olivier



Report spectacle
Spectacle

17
Février
2021

Flavia Coelho



« DNA » nouvel album
Musique de monde

25
Mars
2021

The Primitives



Humour musical

15
Avril
2021

Les Amazones
d'Afrique



« Amazones Power » nouvel album
Afra, World, Hip-hop

22 et 23
Mai
2021

Festival
Folk'n Trad



3^{ème} édition
Folk

29
Mai
2021

Soirée Soul



Bogdan Clarks
+ l'Ensemble Musical de Corbie

CORBIE

Service Culturel - 28/30, place de la République - 80800 Corbie
Tél. 03 22 96 43 30

Le visage du nouveau Conseil communautaire

56

La solidarité comme feuille de route pour ce nouveau mandat

c'est le nombre de conseillers communautaires issus des élections municipales et qui siègent à la Communauté de Communes du Val de Somme, créée il y a déjà 26 ans. Après l'élection de son bureau constitué du président, de 11 vice-présidents et de 4 autres membres, chaque délégué a pu s'engager dans la constitution des commissions. Des commissions qui, sous l'impulsion de leurs vice-présidents, sont à la fois des forces de proposition dans chacune des compétences mais aussi des organes de contrôle de l'avancement des projets et du fonctionnement de nos services, qui travaillent chaque jour pour améliorer et faciliter la vie des habitants du territoire. Des projets à mener dans un contexte difficile avec en toile de fond les conséquences économiques de la pandémie. En réponse à ces difficultés, les conseillers communautaires représentant nos 33 communes devront avant tout faire preuve de solidarité.



**Alain
BABAUT**
Président
de la Communauté
de Communes
du Val de Somme

Qui sont les nouveaux maires de vos communes ?

AUBIGNY

Georges LECLERCQ

451 habitants



BUSSY-LÈS-DAOURS

Sylvie BRANDICOURT

351 habitants



BAIZIEUX

Marie-Josée VAQUIER

203 habitants



CACHY

François DEBEUGNY

276 habitants



CORBIE

Ludovic GABREL

6 462 habitants



FRANVILLERS

Délia SANJUAN

477 habitants



BONNAY

Denis DEMARCY

246 habitants



CERISY

Claudie DUTHOIT

498 habitants



DAOURS

Didier BARDET

habitants : 842 habitants



GENTELLES

Xavier COMMECY

557 habitants



BRESLE

Jean-Luc FALOISE

122 habitants



CHIPILLY

Jean-Luc DELETRE

188 habitants



FOUILLOY

Yves DUCROCQ

1 900 habitants



HAMELET

Patrick PETIT

613 habitants



HEILLY

Hubert FLEURY

412 habitants



LE HAMEL

Stéphane CHEVIN

513 habitants



RIBEMONT/ANCRE

Daniel DUQUENNOY

661 habitants



VAUX-SUR-SOMME

Philippe GOSSELIN

308 habitants



HÉNENCOURT

Gilles ROUSSEL

197 habitants



MARCELCAVE

Alain SAVOIE

1 180 habitants



SAILLY-LAURETTE

Bétina DEFRETIN

317 habitants



VECQUEMONT

Jean-Louis BRUXELLE

524 habitants



LAHOUSOYE

Brigitte LEROY

464 habitants



MÉRICOURT-L'ABBÉ

Christian DE BLANGIE

598 habitants



SAILLY-LE-SEC

Catherine CANDELIER

355 habitants



VILLERS-BRETONNEUX

Didier DINOUARD

4 348 habitants



LAMOTTE-BREBIÈRE

Philippe VAN VYNCKT

226 habitants



MORCOURT

Didier DEMAISON

283 habitants



TREUX

Philippe BOIVIN

244 habitants



WARLOY-BAILLON

Frédéric MARTIN

818 habitants



LAMOTTE-WARFUSÉE

Frédéric DEHURTEVENT

698 habitants



PONT-NOYELLE

Jacky DURIER

821 habitants



VAIRE-SOUS-CORBIE

Daniel VAN DEN HOVE

287 habitants



Le président et les vice-présidents



Alain BABAUT
Président de la
Communauté de Communes
du Val de Somme



Denis DEMARCY
Commune
de **Bonnay**



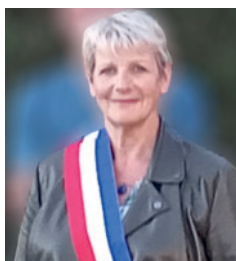
François DEBEUGNY
Commune
de **Cachy**



Didier DINOARD
Commune
de **Villers-Bretonneux**



Didier DEMAISON
Commune
de **Morcourt**



Brigitte LEROY
Commune
de **Lahoussoye**



Alain SAVOIE
Commune
de **Marcelcave**



**Jean-Louis
BRUXELLE**
Commune
de **Vecquemont**



Claudie DUTHOIT
Commune
de **Cerisy**



Ludovic GABREL
Commune
de **Corbie**



Stéphane CHEVIN
Commune
de **Le Hamel**



Xavier COMMECY
Commune
de **Gentelles**

Le conseil communautaire

AUBIGNY

Georges LECLERCQ - Maire
Suppléant : Romaric LECLERCQ

BAIZIEUX

Marie-Josée VAQUIER - Maire
Suppléant : Mathieu LENAIN

BONNAY

Denis DEMARCY - Maire
Suppléant : Jean-Marc GARCIA

BRESLE

Jean-Luc FALOISE - Maire
Suppléant : Janine VAQUETTE

BUSSY-LÈS-DAOURS

Sylvie BRANDICOURT - Maire
Suppléant : Vincent VILBERT

CACHY

François DEBEUGNY - Maire
Suppléant : Patrick LE GUELLEC

CERISY

Claudie DUTHOIT - Maire
Suppléant : Eric VAQUIER

CHIPILLY

Jean-Luc DELETRE - Maire
Suppléant : Patrice VILMANT

CORBIE

Ludovic GABREL - Maire
Annick BRAUD
Miguel CHEVALLIER
Christine SCHWEIG
Bruno LALOI
Christine VERDEZ
Didier DERAMISSE
Adeline MARLOT
David REGNARD
Salma LEROY
Jean-Baptiste CAUCHY
Martine JULLIEN
Alain BABAUT

DAOURS

Didier BARDET - Maire
Suppléant : Philippe DINE

FOUILLOY

Yves DUCROCQ - Maire
Martine CAPON
Stéphane SMERDA

FRANVILLERS

Délia SANJUAN - Maire
Suppléante : Bernadette
DEROQUERRE

GENTELLES

Xavier COMMECY - Maire
Suppléante : Cécile DUMEIGE

HAMELET

Patrick PETIT - Maire
Suppléant : Jimmy CAZE

HEILLY

Hubert FLEURY - Maire
Suppléant : Philippe LENGLET

HÉNENCOURT

Gilles ROUSSEL - Maire
Suppléant : Louis YVERNE

LAHOUSOYE

Brigitte LEROY - Maire
Suppléant : Gabriel DUPONT

LAMOTTE-BREBIÈRE

Philippe VAN VYNCKT - Maire
Suppléant : Philippe DÉBUTS

LAMOTTE-WARFUSÉE

Frédéric
DEHURTEVENT - Maire
Suppléant : Hubert DAMIS

LE HAMEL

Stéphane CHEVIN - Maire
Suppléant : Manuel
CANTARINHA

MARCELCAVE

Alain SAVOIE - Maire
Isabelle MARECHAL

MÉRICOURT-L'ABBÉ

Christian DE BLANGIE - Maire
Suppléant : Philippe TRICOT

MORCOURT

Didier DEMAISON - Maire
Suppléant : Benjamin DUPUICH

PONT-NOYELLE

Jacky DURIER - Maire
Suppléant : Jean-Marc
EECKOUTTE

RIBEMONT-SUR-ANCRE

Daniel DUQUENOY - Maire
Suppléant : Patrick LOIR

SAILLY-LAURETTE

Bétina DEFRETIN - Maire
Suppléant : Hervé WAQUET

SAILLY-LE-SEC

Catherine CANDELIER - Maire
Suppléant : Denis DELSAUX

TREUX

Philippe BOIVIN - Maire
Suppléante : Marcelle
DROCOURT

VAIRE-SOUS-CORBIE

Daniel VAN DEN HOVE - Maire
Suppléant : Marcel VILBERT

VAUX-SUR-SOMME

Philippe GOSSELIN - Maire
Suppléant : Guy MARQUANT

VECQUEMONT

Jean-Louis
BRUXELLE - Maire
Suppléant : Joël EUZENAT

VILLERS-BRETONNEUX

Didier DINOARD - Maire
Patricia D'HEILLY
Daniel ARTHUR
Martine RICARD
Bertrand LELIEUR
Pascale HUYGHE
Cédric GUILLEMOT
Brigitte DURAND
Eric LAVOISIER

WARLOY-BAILLON

Frédéric MARTIN - Maire
Suppléant : Philippe D'HALLUIN



Le bureau communautaire

**Le bureau communautaire
est composé de 16 membres élus :**

- ◆ le Président de la Communauté
de Communes du Val de Somme,
- ◆ les 11 vice-présidents,
- ◆ 4 membres élus.

Rôle : le bureau examine les projets
de délibérations devant être soumis
au vote du conseil communautaire,
le bureau peut délibérer dans les
domaines d'actions que lui a délégués
le conseil, à l'exception du budget.



Alain BABAUT

Président de la Communauté
de Communes du Val de Somme
Conseiller municipal
de la ville de Corbie



Denis DEMARCY

1^{er} vice-président
Maire de Bonnay



François DEBEUGNY

2^{ème} vice-président
Maire de Cachy



Didier DINOUARD

3^{ème} vice-président
Maire de Villers-Bretonneux



Didier DEMAISON

4^{ème} vice-président
Maire de Morcourt



Brigitte LEROY

5^{ème} vice-présidente
Maire de Lahoussoye



Alain SAVOIE

6^{ème} vice-président
Maire de Marcelcave



Jean-Louis BRUXELLE

7^{ème} vice-président
Maire de Vecquemont



Claudie DUTHOIT

8^{ème} vice-présidente
Maire de Cerisy



Ludovic GABREL

9^{ème} vice-président
Maire de Corbie



Stéphane CHEVIN

10^{ème} vice-président
Maire de Le Hamel



Xavier COMMECY

11^{ème} vice-président
Maire de Gentelles



Sylvie BRANDICOURT

Membre du bureau
Maire de Bussy-lès-Daours



Annick BRAUD

Membre du bureau
1^{ère} adjointe Ville de Corbie



Daniel VAN DEN HOVE

Membre du bureau
Maire de Vaire-sous-Corbie



Didier BARDET

Membre du bureau
Maire de Daours

Les nouveaux visages des commissions



COMMUNICATION / TRANSVERSALITÉ MUTUALISATION / RESSOURCES HUMAINES / STRATÉGIE

Denis DEMARCY (Vice-président – Maire de Bonnay)

Membres de la commission : Didier BARDET (Daours)

Sylvie BRANDICOURT (Bussy-lès-Daours) – Annick BRAUD (Corbie)

Jean-Baptiste CAUCHY (Corbie) – Stéphane CHEVIN (Le Hamel)

François DEBEUGNY (Cachy) – Didier DINOUARD (Villers-Bretonneux)

Brigitte DURAND (Villers-Bretonneux) – Claudie DUTHOIT (Cerisy)

Hubert FLEURY (Heilly) – Salma LEROY (Corbie) – Isabelle MARECHAL

(Marcelcave) – Délia SANJUAN (Franvillers) – Martine RICARD

(Villers-Bretonneux) – Stéphane SMERDA (Fouilloy)



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

**Didier DINOUARD (Vice-président
Maire de Villers-Bretonneux)**

Membres de la commission : Daniel ARTHUR (Villers-Bretonneux)

Jean-Louis BRUXELLE (Vecquemont) – Stéphane CHEVIN

(Le Hamel) – Didier DEMAISON (Morcourt) – Denis DEMARCY (Bonnay)

Yves DUCROCQ (Fouilloy) – Brigitte DURAND (Villers-Bretonneux)

Hubert FLEURY (Heilly) – Eric LAVOISIER (Villers-Bretonneux) – Brigitte LEROY

(Lahoussoye) – Adeline MARLOT (Corbie) – Patrick PETIT (Hamelet)

David REGNARD (Corbie) – Alain SAVOIE (Marcelcave)



TRAVAUX

**Didier DEMAISON
(Vice-président – Maire de Morcourt)**

Membres de la commission :

Philippe BOIVIN (Treux) – Sylvie BRANDICOURT (Bussy-lès-Daours)

Jean-Louis BRUXELLE (Vecquemont) – Christian DE BLANGIE

(Méricourt-l'Abbé) – Bétina DEFRETIN (Sailly-Laurette)

Frédéric DEHURTEVENT (Lamotte-Warfusée) – Didier DERAMISSE (Corbie)

Yves DUCROCQ (Fouilloy) – Daniel DUQUENOY (Ribemont-sur-Ancre)

Brigitte DURAND (Villers-Bretonneux) – Philippe GOSSELIN (Vaux-sur-Somme)

Cédric GUILLEMOT (Villers-Bretonneux) – Eric LAVOISIER (Villers-Bretonneux)

Georges LECLERCQ (Aubigny) – Brigitte LEROY (Lahoussoye)

Gilles ROUSSEL (Hénencourt) – Délia SANJUAN (Franvillers)

Philippe VAN VYNCKT (Lamotte-Brebière) – Marie-Josée VAQUIER (Baizieux)



FINANCES ET ADMINISTRATION GÉNÉRALE

François DEBEUGNY

(Vice-président – Maire de Cachy)

Membres de la commission :

Annick BRAUD (Corbie) – Stéphane CHEVIN

(Le Hamel) – Bétina DEFRETIN (Sailly-

Laurette) – Didier DEMAISON (Morcourt)

Denis DEMARCY (Bonnay) – Claudie DUTHOIT

(Cerisy) – Martine JULLIEN (Corbie) – Bertrand

LELIEUR (Villers-Bretonneux) – Martine RICARD

(Villers-Bretonneux) – Alain SAVOIE (Marcelcave)

Christine SCHWEIG (Corbie)



AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE - HABITAT URBANISME

**Brigitte LEROY (Vice-présidente
Maire de Lahoussoye)**

Membres de la commission : Philippe BOIVIN

(Treux) – Sylvie BRANDICOURT (Bussy-lès-Daours)

Bétina DEFRETIN (Sailly-Laurette)

Denis DEMARCY (Bonnay) – Yves DUCROCQ

(Fouilloy) – Claudie DUTHOIT (Cerisy)

Bruno LALOI (Corbie) – Eric LAVOISIER

(Villers-Bretonneux) – Georges LECLERCQ

(Aubigny) – Bertrand LELIEUR (Villers-Bretonneux)

Patrick PETIT (Hamelet) – Délia SANJUAN

(Franvillers) – Alain SAVOIE (Marcelcave)

Daniel VAN DEN HOVE (Vaire-sous-Corbie)



ENVIRONNEMENT

Alain SAVOIE (Vice-président

Maire de Marcelcave)

Membres de la commission : Didier BARDET (Daours)
Martine CAPON (Fouilloy) – Miguel CHEVALLIER (Corbie)
Stéphane CHEVIN (Le Hamel) – Xavier COMMECY (Gentelles)
François DEBEUGNY (Cachy) – Jean-Luc DELETRE (Chipilly)
Denis DEMARCY (Bonnay) – Didier DERAMISSE (Corbie)
Pascale HUYGHE (Villers-Bretonneux) – Frédéric MARTIN
(Warloy-Baillon) – Délia SANJUAN (Franvillers)
Philippe VAN VYNCKT (Lamotte-Brebière)



CULTURE

Claudie DUTHOIT

(Vice-présidente – Maire de Cerisy)

Membres de la commission :

Daniel ARTHUR (Villers-Bretonneux)
Didier BARDET (Daours) – Stéphane CHEVIN (Le Hamel)
Xavier COMMECY (Gentelles) – François DEBEUGNY
(Cachy) – Denis DEMARCY (Bonnay) – Daniel DUQUENOY
(Ribemont-sur-Ancre) – Hubert FLEURY (Heilly)
Martine JULLIEN (Corbie) – Adeline MARLOT (Corbie)
Martine RICARD (Villers-Bretonneux)
Christine SCHWEIG (Corbie) – Christine VERDEZ (Corbie)



ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF

Jean-Louis BRUXELLE (Vice-président
Maire de Vecquemont)

Membres de la commission : Catherine CANDELIER

(Sailly-le-Sec) – Martine CAPON (Fouilloy) – Xavier COMMECY
(Gentelles) – Denis DEMARCY (Bonnay) – Jacky DURIER (Pont-Noyelle)
Hubert FLEURY (Heilly) – Bruno LALOI (Corbie) – Eric LAVOISIER
(Villers-Bretonneux) – Bertrand LELIEUR (Villers-Bretonneux)
Patrick PETIT (Hamelet) – Marie-Josée VAQUIER (Baizieux)



TOURISME

Stéphane CHEVIN

(Vice-président – Maire de Le Hamel)

Membres de la commission :

Annick BRAUD (Corbie) – Catherine
CANDELIER (Sailly-le-Sec) – Jean-Baptiste CAUCHY
(Corbie) – Xavier COMMECY (Gentelles)
Patricia D'HEILLY (Villers-Bretonneux)
Denis DEMARCY (Bonnay) – Daniel DUQUENOY
(Ribemont-sur-Ancre) – Claudie DUTHOIT (Cerisy)
Hubert FLEURY (Heilly) – Bruno LALOI (Corbie)
Salma LEROY (Corbie) – Isabelle MARECHAL
(Marcelcave) – Adeline MARLOT (Corbie)
Stéphane SMERDA (Fouilloy) – Daniel VAN DEN HOVE
(Vaux-sur-Somme) – Christine VERDEZ (Corbie)



ÉQUIPEMENTS SPORTIFS / SCOLAIRE

Ludovic GABREL

(Vice-président – Maire de Corbie)

Membres de la commission :

Jean-Louis BRUXELLE (Vecquemont)
Jean-Baptiste CAUCHY (Corbie)
Miguel CHEVALLIER (Corbie) – François
DEBEUGNY (Cachy) – Christian DE BLANGIE
(Méricourt-l'Abbé) – Denis DEMARCY
(Bonnay) – Didier DERAMISSE (Corbie)
Patricia D'HEILLY (Villers-Bretonneux)
Didier DINOUARD (Villers-Bretonneux)
Pascale HUYGHE (Villers-Bretonneux)
Isabelle MARECHAL (Marcelcave) – David
REGNARD (Corbie) – Stéphane SMERDA (Fouilloy)



EAU

Xavier COMMECY (Vice-président – Maire de Gentelles)

Membres de la commission : Sylvie BRANDICOURT

(Bussy-lès-Daours) – Stéphane CHEVIN (Le Hamel)
Bétina DEFRETIN (Sailly-Laurette) – Didier DEMAISON (Morcourt)
Denis DEMARCY (Bonnay) – Jacky DURIER (Pont-Noyelle)
Jean-Luc FALOISE (Bresle) – Hubert FLEURY (Heilly)
Ludovic GABREL (Corbie) – Philippe GOSSELIN (Vaux-sur-Somme)
Cédric GUILLEMOT (Villers-Bretonneux) – Brigitte LEROY (Lahoussoye)
Frédéric MARTIN (Warloy-Baillon) – Gilles ROUSSEL (Hénencourt)
Délia SANJUAN (Franvillers) – Philippe VAN VYNCKT (Lamotte-Brebière)
Marie-Josée VAQUIER (Baizieux)

Des équipements communautaires pour animer le territoire

En 25 ans, la Communauté de Communes s'est dotée d'équipements performants pour permettre aux habitants de pratiquer différents sports, d'accéder à la culture, de découvrir leur territoire...

Le centre aquatique Calypso



Équipement communautaire, La Calypso est gérée par la société ComSports. Une piscine familiale et sportive à 10 minutes d'Amiens. Du loisir à l'apprentissage, il y en a pour tous les goûts et tous les âges.

Les activités

- ◆ Séances bébés nageurs
- ◆ Jardin aquatique
- ◆ Cours et stages de natation pour enfants et adultes
- ◆ Séances d'aquagym, aquajogging, circuit training et aquabike
- ◆ Espace détente avec sauna et hammam



Renseignements et contacts :

Centre aquatique Calypso
Rue Gambetta – 80800 CORBIE
Tél. : 03 22 96 43 80

www.piscinecalypso.com
Nouvelle brochure en ligne !



Les autres équipements qui appartiennent à la Communauté de Communes du Val de Somme

COSEC de Corbie



Le gymnase scolaire à Villers-Bretonneux



Un réseau de lecture publique

Régulièrement ou ponctuellement, venez lire, jouer, voyager, emprunter et découvrir tout un panel d'animations qui raviront petits et grands. Cet accès aux services et animations est gratuit pour tous les habitants du Val de Somme. Le réseau de lecture publique s'appuie sur la médiathèque située à Corbie et à terme sur 2 nouvelles médiathèques (Ribemont-sur-Ancre et Villers-Bretonneux).



Les activités

- ◆ Prêt de document (papier, audio, vidéo...)
- ◆ Accès numérique
- ◆ Expositions
- ◆ Ateliers et rencontres (séances bébés-lecteurs, conférences, contes, café numérique, éveil musical, voyage-lecture...)

Découvrez tout le programme de la saison 2020/2021 sur www.lecturepublique.valdesomme.com
mediatheque@valdesomme.com

Et on vous le rappelle...

◆ Tout le monde peut venir à la médiathèque même si on n'est pas inscrit et c'est gratuit.

◆ À la médiathèque, il n'y a pas que des livres et il y en a pour tous les goûts et tous les âges. La médiathèque propose livres, CD, DVD, magazines pour petits et grands à consulter sur place ou en prêt pour la maison, elle propose également des animations : musique, projections, conférences, ateliers...

◆ Le réseau de lecture publique vous propose un outil super pratique, le catalogue en ligne. De chez vous ou directement à la médiathèque, vous pouvez le consulter et si la médiathèque ne dispose pas du document que vous cherchez, vous pouvez le proposer dans le cahier de suggestions. Pour cela, rendez-vous sur le site du réseau de lecture publique.



Médiathèque intercommunale La Caroline à Corbie.



Médiathèque intercommunale La Filature à Ribemont-sur-Ancre. Ouverture prévue au printemps 2021.



Médiathèque intercommunale Patrick Simon à Villers-Bretonneux. Ouverture prévue en 2022.

Médiathèque intercommunale La Caroline

Enclos de l'Abbaye - 31 Bis, rue Gambetta
80800 Corbie - Tél. : 03 22 96 35 86

Horaires d'ouverture :

Mardi de 15 h à 18 h
Mercredi de 10 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h
Jeudi de 15 h à 18 h
Vendredi de 10 h 30 à 12 h et de 15 h à 19 h
Samedi de 10 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h

À noter : changements d'horaires. De nouveaux horaires plus proches de vos besoins. La commission Culture a réfléchi à une augmentation des amplitudes horaires. Les heures d'ouverture des médiathèques seront prochainement élargies afin de répondre au mieux aux besoins des lecteurs.

Un office de tourisme intercommunal

Le Val de Somme, terres d'histoires à partager, regorge de trésors naturels et historiques. Patrimoines bâtis, richesses archéologiques, spécialités locales, balades nature, activités sportives, seul ou en famille... il y en a pour tous les goûts. L'office de tourisme du Val de Somme situé à Corbie vous accueille toute l'année et vous propose dès le Printemps un programme d'animations complet et varié.



www.valdesomme-tourisme.com
officedetourisme@valdesomme.com

Office de Tourisme du Val de Somme
 28/30, place de la République
 80800 CORBIE • Tél. : 03 22 96 95 76



Une nouvelle signalétique touristique sur les 33 communes



Un circuit d'anamorphoses



L'aménagement du quai fluvial de Corbie

Une saison culturelle partagée avec la ville de Corbie

Des spectacles à destination de tous les publics et des scolaires au Théâtre Les Docks de Corbie, à La Buanderie ou en décentralisation sur le territoire du Val de Somme : théâtre, musique, danse... Le Service culturel, en partenariat avec la Communauté de Communes du Val de Somme, vous propose un panel de spectacles pour tous les goûts.

Mais aussi

- ◆ Des expositions
- ◆ Des ateliers théâtre avec la Compagnie Les Petites Madames

- ◆ Le Pass'Culture
- ◆ Des spectacles décentralisés joués dans les communes du Val de Somme

Renseignements et contacts

Service culturel - 28/30, place de la République - 80800 CORBIE
 Tél. : 03 22 96 43 30 - Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30
www.mairie-corbie.fr



Le catalogue de la saison culturelle 2020/2021 est sorti, n'hésitez pas à le demander ou le consulter en ligne



La Communauté de Communes a aussi investi dans des **équipements structurants importants**



Une zone d'activités et un village d'entreprises...



...doté d'une salle de réunion et d'un espace coworking



Une aire d'accueil des gens du voyage
dotée de 30 emplacements
dont un emplacement PMR



Deux déchetteries
intercommunales situées à Corbie
et à Villers-Bretonneux



Siège administratif de la Communauté
de Communes situé dans l'Enclos à Corbie



2 gendarmeries



7 stations d'épuration – 78 postes
de refoulement et 120 km de réseaux



280 km de voirie

Un réseau d'eau
potable de
173,5 km
traversant
24 communes

